

### *L'ajournement*

Encore un point, monsieur le Président. Le député a parlé des systèmes d'atterrissage aux instruments sur la piste 6. Pourtant, la municipalité régionale a accepté la mise hors de service de ce système. Il faut ajouter que cela ne diminue en rien le niveau de service, car un système semblable est en place sur une piste de 8 000 pieds.

Par souci de justice, le député devrait admettre que le ministre a accordé à l'aéroport l'attention voulue et que nous devons laisser les lignes aériennes décider des installations qu'elles veulent utiliser.

#### LA SOCIÉTÉ HARBOURFRONT CORPORATION

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, comme les orateurs qui m'ont précédé, je suis très heureux d'avoir la chance de soulever de façon plus approfondie certains points qu'il est vraiment difficile de soulever dans le contexte de la période des questions. Je suis donc heureux de pouvoir parler plus longuement de la mise en valeur du secteur portuaire de la ville de Toronto qu'on appelle en anglais Harbourfront.

Ce projet a suscité la controverse lors de son lancement, mais il ne fait absolument plus de doute que c'est un atout très précieux pour Toronto aujourd'hui, quelque chose que les gens apprécient au point où ce n'est plus la sous-utilisation qui crée des difficultés, mais bien les bouchons de circulation la semaine et la fin de semaine.

Le projet Harbourfront a posé divers problèmes. On a beaucoup critiqué les politiques adoptées par la Harbourfront Corporation, mais pas autant qu'on a critiqué la solution proposée par le gouvernement fédéral pour régler le problème.

En décembre, nous avons posé certaines questions au sujet des solutions au problème de Harbourfront et nous n'avons certainement pas obtenu de réponses satisfaisantes. Le ministre nous a dit que le maire de Toronto était heureux de la solution imposée. Cependant, il a oublié de mentionner que, parmi les 16 membres du conseil, le maire était le seul à être satisfait. Tous les autres se sont opposés à la solution imposée par le gouvernement fédéral. En fait, au moment même où je parle, nous attendons les résultats d'une autre étude—une de trop peut-être—sur la façon dont le problème de Harbourfront devrait être réglé.

Je n'ai pas de solution toute prête à proposer. Ce n'est pas à l'opposition de faire cela, mais je veux attirer l'attention de la Chambre sur les graves difficultés que pose la solution imposée par le gouvernement. Je pose ces questions dans l'espoir que, presque quatre mois

après que la question a été soulevée pour la première fois, le gouvernement en sera peut-être venu à reconnaître les difficultés que pose sa solution.

En passant, c'est une solution qui fera que le gouvernement fédéral, c'est-à-dire la Harbourfront Corporation, société sans but lucratif, qui possédait 100 acres de terrain lors du lancement du projet, n'en possédera plus que 10 acres.

• (1800)

Nous rendons le parc à la population. La propriété du gouvernement fédéral passe de plus de 100 acres à 10 acres. Nous avons déploré que la programmation culturelle et récréative, dont le gouvernement garantit la poursuite, ne sera pas garantie en fait.

Il n'y a pas suffisamment de fonds alloués pour assurer que ces programmes se poursuivront. Le gouvernement s'est engagé à maintenir cette programmation, mais les fonds qu'il a fournis ne le permettront pas.

Il a besoin d'une meilleure solution. Il veut refiler à la ville de Toronto le fardeau du maintien de cette programmation, mais elle pourrait être assurée par l'utilisation et l'exploitation du reste du terrain à des fins commerciales et autres.

Au lieu de ça, et c'est le deuxième problème que je veux aborder, au lieu d'utiliser le terrain environnant à son plein avantage économique pour assurer la programmation de Harbourfront, le gouvernement se trouve au fond à en faire cadeau.

Bien sûr, les promoteurs privés qui vont acquérir une partie de ces 100 acres de terrain vont offrir quelque chose en contrepartie. Coopers and Lybrand, une firme d'évaluation indépendante, qui en a fait l'évaluation, a constaté que le terrain que la société cède aux promoteurs privés en échange de ce que nous appelons le terrain du pipeline est celui qui est situé du côté sud de Queen's Key et qui fait face au lac. Il vaut en réalité 36 millions de dollars de plus que ce que le gouvernement fédéral va obtenir pour les faveurs qu'il accorde en échange.

Autrement dit, 36 millions de dollars qui auraient pu servir à financer la programmation de Harbourfront et qui passeront au contraire aux promoteurs privés. Monsieur le Président, vous ne pouvez imaginer la réponse que m'a donné le ministre lorsque je lui ai posé cette question. Il m'a dit: «Nous avons dû verser une prime pour récupérer ce terrain des promoteurs privés à qui des baux à long terme avaient été accordés par l'ancienne commission Harbourfront».